

Le rugby Toucher passer oui mais pas que(J.DURY)

J'utilise le jeu à toucher avec de multiples variations, depuis de nombreuses années à l'entraînement. Cependant, aucune forme ne m'a jamais vraiment totalement satisfaite dans la mesure où les règles offrent souvent très peu de latitude eue égard au jeu en continuité. En effet, toutes passes effectuées après le toucher équivaut à une perte de balle. Or, la gestion des situations de contacts par le porteur du ballon constitue un réel écueil chez nos jeunes joueurs. Elle aboutit très souvent en situation d'oppositions réelles à une perte de balle au contact par l'attaquant, ou en la création d'un point de fixation.

Récemment, Gilles Malet m'a présenté le jeu à toucher-passer comme alternative au toucher conventionnel. Cette présentation m'a immédiatement enchantée car j'ai tout de suite entrevue la richesse de cette proposition dans l'optique de l'amélioration du jeu en continuité lors des contacts.

- Les règles de Gilles:

1. Lorsque le porteur du ballon (PB) est touché, il a 2 secondes pour faire vivre le ballon par une passe dans l'axe ;
2. Seul, le défenseur, qui a effectué le toucher, a la permission de contester la possession du ballon ;
3. Si le ballon tombe au sol lors de la lutte, le défenseur récupère le ballon ;
4. Le nombre de toucher est illimité.

J'ai pu expérimenter cette façon de jouer à l'entraînement en club, en sélection régionale à 7 ainsi qu'au pôle espoirs , aussi bien en situation de collectif total en rugby à XV et à 7, sur tout le terrain, qu'en situation à effectif réduit (6c6) sur demi terrain ou sur surface dur. Cette forme de jeu présente l'intérêt de faire vivre aux joueurs, une situation attrayante et vivante au regard de la continuité du jeu en diminuant la charge émotionnelle du contact. De ce fait, elle permet d'insister sur le rôle fondamental du PB dans le duel, dans la conservation et la transmission du ballon. De plus, elle met en avant le rôle déterminant des soutiens proches du PB pour la continuité du jeu, le franchissement de la ligne défensive et le jeu dans la défense.

En outre, les aspects défensifs ne sont pas négligés. La possibilité de reconquérir la possession, accentue l'attitude véhémement du défenseur, et de la nécessité de s'organiser sur les plans large et profond, lors des franchissements.

L'arbitrage de la règle 1 a été un véritable challenge. Faire respecter la passe dans l'axe, introduit selon moi trop de contraintes. Progressivement, j'ai décidé de supprimer cette mention, pour laisser davantage de libertés au PB et aux soutiens. Toutefois, afin de

favoriser la continuité du jeu, sur terrain en herbe, j'ai progressivement supprimé la règle 3 au fur et à mesure de mes essais.

Par ailleurs, la ressource physique a largement été sollicitée. J'ai pu observer de nombreuses séquences de jeu supérieures à la minute notamment lors de situations en rugby à 7 ou à 6c6 sur demi-terrain.

J'entrevois des évolutions de règles afin d'augmenter la lutte :

1. La possibilité du soutien à venir chercher le ballon dans les mains du PB
2. La possibilité de faire intervenir un 2eme défenseur après le toucher.
3. La possibilité de passer par le sol pour le PB pour libérer le ballon
4. La possibilité de créer un point de fixation (maul ou ruck).